

NOTE

Expéditeur :
DGD
Destinataire(s) :
CODIR DTR –
SAGE – STR –
HPJ – ENV –
SCRO – SI

INTERIM DE LA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

Date : 15 avril 2024

Considérant :

- La décision n°2023/05 – DTR – DGD en date du 05 octobre 2023 portant délégation de signature aux directeurs sectoriels et chefs de service ;

Durant l'absence de M. Xavier LEMOINE, Directeur de l'Aménagement Territorial et de l'environnement, du 22 au 26 avril 2024 inclus, l'intérim sera assuré par Agathe DEROME, Directrice des Finances du Pilotage et Performance.

à l'effet d'exécuter les actions visées par la décision visée ci-avant et relevant du niveau d'habilitation du délégant.

Cette décision prend effet à compter de sa publication par voie électronique sur le site web de HAROPA PORT.

Pour le Directeur Général Délégué,
Le suppléant



Ludovic GRABNER

